



APS – Acteur Prévention Secours

Durée de la formation : 3 jours (21h)

En présentiel

Tarif : 567 € HT / personne en inter ou intra entreprises

PUBLIC :

- Salarié intervenant dans le domaine de la propreté et des services associés réalisant des techniques d'entretien manuel et mécanisé.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap **PRÉ-REQUIS**

SOUHAITÉS : Savoir lire et écrire

OBJECTIFS :

- Réduire les risques professionnels et permettre aux agents de proposer des améliorations
- Développer un comportement adapté en cas d'incident ou d'accident sur le lieu de travail

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Exposés, questions/réponses, recueil d'idées, mises en situations, travaux en groupes, et exercices d'application. À l'issue de la formation, une documentation sera remise à chaque stagiaire

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Outils de formation et d'évaluation conformes à la réglementation (outils de mises en scène, mannequins, panneaux pictogrammes, défibrillateur ...), vidéoprotection

ACCESSIBILITE :

- Si vous êtes en situation d'handicap, merci de nous faire part avant l'inscription afin que nous étudions les possibilités d'adaptation à votre situation.

VALIDATION :

- Référentiel de l'évaluation : selon le document de référence de l'INRS et OC Propreté
- Epreuves certificatives pour la section PREVENTION et la section SECOURIR
- Une validation des acquis est réalisée à l'issue de la formation. Chaque stagiaire ayant validé sa formation recevra un certificat Acteur Prévention Secours "APS Agent", reconnu par l'INRS

ANIMATEUR : Formateur APS Propreté habilité

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE : La formation remplit les conditions pédagogiques nécessaires pour être organisée si le nombre de participants est compris entre 4 minimum et 8 maximum pour 1 formateur.



PROGRAMME

PRÉVENTION :

Situer son rôle d'APS Propreté vis à vis de la prévention sur son lieu de travail :

- Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention
- Situer les différents acteurs de la prévention et leur rôle
- Situer l'importance des risques dans son activité professionnelle

Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail, ses déplacements ainsi que le contexte relationnel avec le client (ou son représentant) :

- Observer sa situation de travail
- Repérer les situations dangereuses
- Formaliser les situations dangereuses en termes : de danger, d'exposition et de gravité des dommages potentiels
- Différencier les phénomènes accidentels des atteintes à la santé

Repérer les situations à risques liés à l'activité physique, en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain :

- Comprendre le fonctionnement et les limites de l'appareil locomoteur
- Identifier les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et ses conséquences sur la santé
- Détecter les risques d'atteintes à sa santé et les mettre en lien avec les éléments déterminants de son activité physique

Agir et réagir lors d'une exposition à une situation dangereuse : mettre en place les premières mesures de correction :

- Proposer des améliorations en s'appuyant sur les principes généraux de la prévention et en tenant compte de la spécificité du site
- Proposer des améliorations techniques, organisationnelles en s'appuyant sur les principes de base d'aménagement des postes
- Appréhender les limites des principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans la manutention manuelle. Isoler la situation dangereuse

Remonter l'information à la hiérarchie :

- Rendre compte sur les dangers et les dysfonctionnements identifiés
- Identifier qui informer
- Définir l'information à communiquer

Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes pour sa santé et sa sécurité et visant une efficacité maximum de l'intervention :

- Utiliser les aides à la manutention mis à sa disposition
- Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

SECOURS :

Situer son rôle de SST sur son lieu de travail

Réaliser une protection adaptée





Examiner une personne en vue de lui porter secours et de faire alerter

Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes

APS – Acteur Prévention Secours

Réaliser la conduite à tenir adaptée aux différents signes indiquant que la vie de la victime est menacée :

Réaliser immédiatement la CAT adaptée face à une victime qui saigne abondamment.

Réaliser immédiatement la CAT adaptée face à une victime qui s'étouffe.

Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui se plaint de sensation pénible et/ou présente des signes anormaux

Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui se plaint d'une brûlure

Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements

Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui ne répond pas mais respire

Réaliser la CAT adaptée face à une victime qui ne répond pas et qui ne respire pas